

AFFAIRE N° 24/S. - Demande de classement de la Montagne  
comme station touristique.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Nous sommes amenés à constater chaque jour un peu plus l'insuffisance de l'équipement hôtelier et touristique de Saint-Denis. A un moment où l'on parle de faire de gros efforts d'investissement pour remédier à cette situation, il est absolument indispensable que la Ville de Saint-Denis prenne les devants pour coordonner, voire même aider, les projets qui pourraient être présentés.

C'est pourquoi, je vous propose de demander à l'Administration le classement de la Montagne en station touristique.

Divers avantages peuvent être retirés de ce classement : outre une aide accrue de l'Administration, la Commune pourrait percevoir, si vous le jugez utile, une taxe de séjour. De plus, cela rendra possible l'installation éventuelle d'un casino dont une partie des recettes reviendrait à la Commune, sans qu'il soit besoin de souligner l'attrait qu'un tel investissement pourrait présenter sur le plan international.

Mesdames et Messieurs, je vous demande votre avis à ce sujet.

Adopté à l'unanimité.

\*

\*